

Prestations échafaudages

Besoins matériels de type moyen d'accès => échafaudage

2 échafaudages amovibles, qui seront "démontables et remontables" par le titulaire à l'avancement des auscultations (1 échafaudage permettant une intervention d'auscultation par le CEREMA + 1 autre échafaudage qui sera démonté et remonté dans la zone d'intervention suivante par le titulaire).

Il convient de privilégier des échafaudages dits légers afin de faciliter les phases de montage/démontage et de manutention.

Caractéristiques de l'échafaudage

- échafaudage fixe

- hauteur de plancher avec des garde-corps devant laisser une **hauteur libre minimale de 20 cm** entre GC et génératrice inférieure des câbles situés en extrémité droite et gauche (câbles situés plus bas) :

=> Hauteur cote supérieur GC (côté mi-travée) : 4 m

=> Hauteur de plancher :

- 2,3 m (avec hauteur de GC = 1,10 m) pour capots
- 1,3 à 2,7 m (avec hauteur de GC = 1,10 m) pour fenêtres sur gaines

=> prévoir une possibilité de marge de +/- 10 cm / cales de stabilisation / câbles de mise à niveau / pente du hourdis inférieur à mettre en place en pied de montants

=> prévoir un échafaudage réglable en hauteur pour permettre de l'adapter aux différents cas rencontrés

- largeur de plancher

=> 1,5 m (si possible) (attention : éviter tout échafaudage dit "lourd")

sinon

=> de l'ordre de 1 m (=> largeur standard)

- longueur de plancher

=> obligation d'accéder aux 8 câbles et 8 têtes d'ancrage

=> prévoir une longueur de l'ordre de 4,2 m

- poids maximal devant être supporté

=> 240 kg (3 personnes ou 2 personnes + 80 kg de matériel)

- Implantation de l'échafaudage :

=> l'échafaudage sera positionné à l'avant des entretoises des voussoirs sur pile (VSP), au droit de la sortie des câbles devant faire l'objet d'auscultation (à une distance d'environ 0,80 m de l'ouverture du diaphragme – voir schéma)

=> En cas de présence d'une voire deux descentes d'eau du dispositif d'évacuation des eaux de la plate-forme routière protégée, l'échafaudage sera positionné juste après le dispositif d'évacuation des eaux, à une distance de l'ordre de 1 m de la sortie des câbles de la tête du diaphragme (à une distance d'environ 1,80 m de l'ouverture du diaphragme – voir schéma)

=> l'échafaudage sera positionné au droit des fenêtres sur les gaines de précontrainte

=> l'implantation des montants de l'échafaudage est contrainte par la présence :

- de gousset à la jonction "hourdis inférieur/âme" du caisson et de rampes d'accès située de part et d'autre de l'ouverture du diaphragme des entretoise des VSP.

L'espace libre pouvant accueillir les pieds des montants de l'échafaudage et les cales de mise à niveau (au regard de la pente du hourdis inférieur)

présente une largeur comprise entre 43 cm et 65 cm (largeur moyenne de 51 cm)

- d'un chemin de câbles de réseaux dans le tablier Montagne positionné à proximité de l'âme amont et cheminant plus précisément le long des rampes d'accès. Sa hauteur est de l'ordre de 1,5 m.

- Durée / calendrier

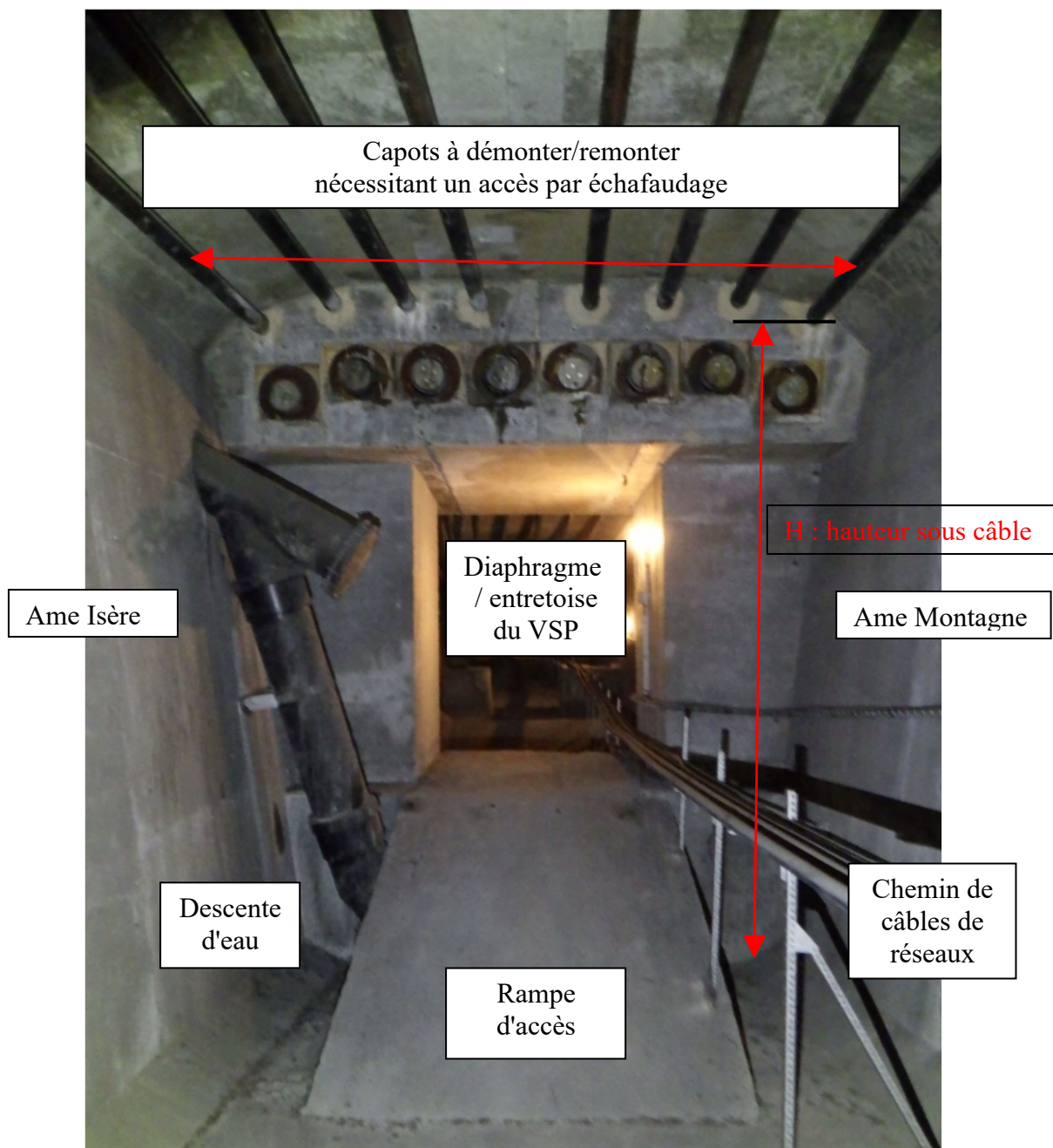
=> interventions en septembre et octobre 2026 :

- 2 semaines pour les capots de précontrainte. Semaines 39 et 40 (du 21 septembre au 02 octobre)
- 1 semaine pour les fenêtres sur les gaines des câbles de précontrainte. Semaine 42 (du 05 au 09 octobre)
- 1 semaine de secours. Semaine 43 (du 12 au 16 octobre)
- Prestations CEREMA réalisées par le DRIM de Lyon et/ou l'Agence d'Autun

Pour rappel : Aucune intervention dans l'ouvrage n'est possible si température négative lors de l'intervention sur site et même la semaine d'avant.



Capots à démonter/remonter
nécessitant un accès par échafaudage



Tablier Montagne-Travée T5- Voussoir sur pile (VSP) P5

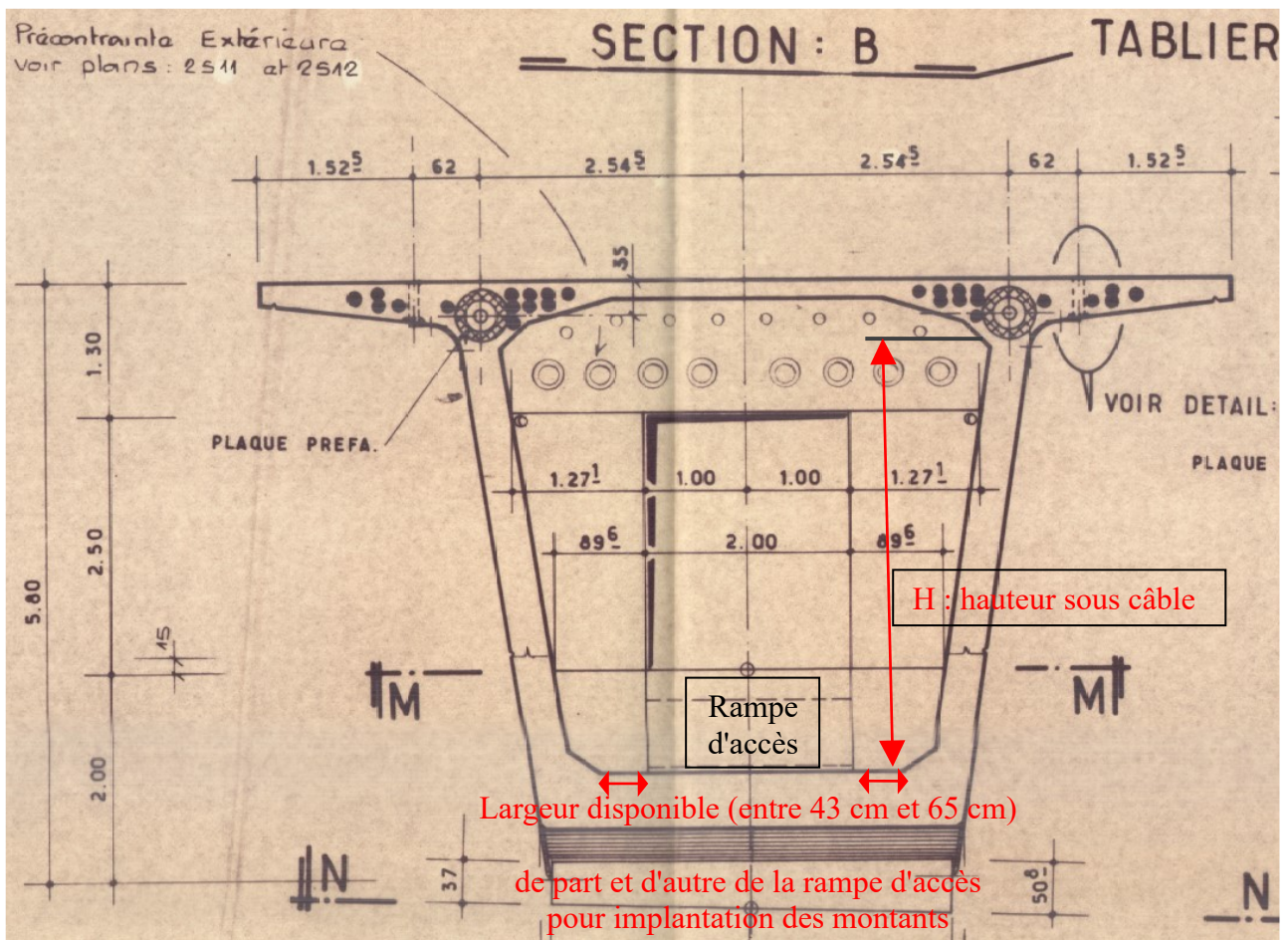
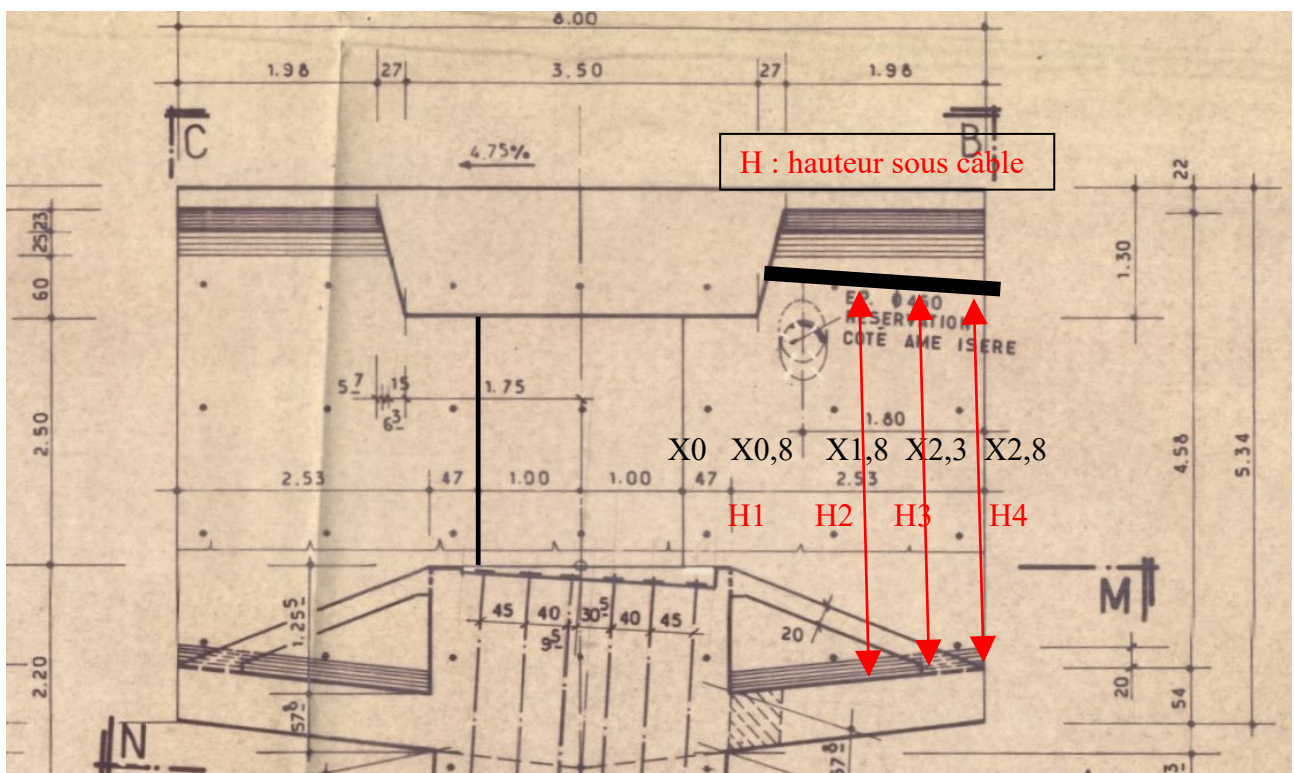


Schéma présentant les dimensions disponibles pouvant accueillir les montants de l'échafaudage



Abscisse / diaphragme	X 0,8 m	X 1,8 m	X 2,3 m	X 2,8 m
H : hauteur sous câble	H1 = 4,5 m	H2 = 4,34 m	H3 = 4,26 m	H = 4,18 m



Exemple d'échafaudage et de mise en place au voisinage de l'entretoise du VSP 12



Exemple de mise en place d'un échafaudage
au voisinage d'une descente d'eau